

PENALITES CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES – PHASE 2

Codes motif employés et coûts

Messieurs et Dames

1 = Forfait général	100,00 €
2 = Forfait dans sa salle (1 ^{ère} fois)	75,00 €
3 = Forfait extérieur (1 ^{ère} fois)	40,00 €
4 = Feuille de match en retard (Non parvenue au CDTT le vendredi suivant la rencontre)	40,00 €
5 = Feuilles de rencontre non reçues (2)	PE + 41,00 €
6 = Feuilles incomplètes (N° d'équipe, Nom, N° de licence, Signatures ...) (1) ou composition de l'équipe exempte non reçue	20,00 €
7 = Joueur non qualifié (joueur non licencié, licencié hors délai, brûlé, etc. ...)	PE + 30,00 €
8 = Mauvaise composition d'équipe	PE + 20,00 €
9 = Erreur d'inscription, présentation illisible (1), Transmission des résultats sur support non conforme	15,00 €
10= Saisie informatique du résultat et des détails de la rencontre (composition d'équipe et détail des parties) incomplète, erronée ou non effectuée dans les délais (2)	20,00 €
 Caution pour appel de décision	 100,00 €

(1) Pour ces motifs, la pénalité financière est partagée entre les deux associations.

(2) Les pénalités pour ces motifs peuvent être cumulées (Art.IV.7)

DIV/Poule	JOURNEE SPID	MOTIF	CLUB	EXPLICATION SUPPLEMENTAIRE	Décision CS
D2/3	16	6	LA GARENNE COLOMBES 3 ASNIERES 9	Coordonnées du JA non renseignées. Manque nom du signataire JA dans le cartouche	20,00 €, partagé
D2/5	16	7	EPI 11 ACBB 16	Joueur de EPI 11 non qualifié. Joueur brûlé (voir ci-dessous)	PE + 30,00 €
D2/6	16	6	RUEIL 12 ANTONY 7	Coordonnées du JA non renseignées. Manque nom du signataire JA dans le cartouche	20,00 €, partagé
D2/11	16	6	COURBEVOIE 15 BOIS COLOMBES 11	Coordonnées du JA non renseignées. Manque nom du signataire JA dans le cartouche	20,00 €, partagé

Autres décisions de la commission sportive départementale

JOURNÉE 4 (16 Spid)

D2M POULE 5 – EPI 11 / ACBB 16

Le joueur Nicolas MONNAYE (EPI) a joué en équipe 11 alors qu'il avait joué 2 fois en équipe 8 lors des 2 premières journées de la phase 2 (J13 et J14 Spid).

Décision de la Commission Sportive :

Cas litige n°7 : PE+30,00€

Les parties jouées par ce joueur sont perdues 0-2 (3 manches à 00-11), double compris, en faveur de Boulogne.

Nouveaux totaux des parties de la rencontre EPI/ACBB : 20-18 (points rencontre inchangés).

Les résultats individuels sont conservés pour les échanges de points licence.

.....
Précisions de la CSD : Pour les feuilles de rencontres saisies dans SPID (via www.fftt.com/monclub), une erreur d'inscription ou une information manquante ne donneront pas lieu systématiquement à une pénalité, la validation de celle-ci sera prononcée selon l'importance de l'anomalie constatée. Exemples : (non exhaustifs) L'absence de signatures, de composition des doubles, des totaux... font l'objet d'une validation systématique, les erreurs ou oubli de date, heure, lieu de rencontre... ne seront pas obligatoirement sanctionnés.

Les signatures au verso ne sont obligatoires que si une note (réserves, réclamations, cartons) y a été inscrite.

Trois informations (ou plus) manquantes ou erronées sur une même feuille, quelles que soient leur importance, entraîneront la validation du motif indiqué.

Toute feuille saisie par le département (saisie du résultat et/ou du détail de la feuille de rencontre, ou correction d'une anomalie, même mineure), donnera systématiquement lieu à validation de la pénalité associée.